

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

PC REPAIR 41

PC REPAIR 41 – Audrick Lampson

Entreprise individuelle (micro-entreprise) – SIRET : 993 439 769 00015

Adresse : 9 Route du Château, 41400 Monthou-sur-Cher

Contact : messagerie LeBonCoin ou contact.pcrepair41@gmail.com

Site web : <https://pcrepair41.fr/>

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Version du 4 août 2026

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») encadrent, d'une part, les prestations de services et, d'autre part, la vente de matériel informatique reconditionné proposées par PC REPAIR 41.

Prestations de services :

- Dépannage informatique à distance
- Réparations en atelier (PC, smartphones, tablettes, consoles)
- Récupération de données
- Réparation électronique simple
- Installation logicielle et configuration

Vente de biens :

- Matériel informatique et composants reconditionnés ou d'occasion, testés avant vente

Toute commande ou intervention implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Prestations à distance

Les interventions se font via des outils sécurisés (TeamViewer ou équivalent). Le client doit :

- disposer d'un accès internet fonctionnel
- autoriser la prise en main à distance
- fournir des informations exactes sur la panne

Aucune manipulation n'est effectuée sans l'accord du client.

3. Prestations en atelier / envoi postal

Le client peut déposer ou envoyer son matériel. Les étapes sont les suivantes :

- Réception du matériel
- Diagnostic
- Établissement d'un devis
- Validation par le client
- Réparation
- Retour du matériel

Les frais d'envoi aller et retour sont à la charge du client, sauf accord écrit contraire.

4. Devis et tarifs

Un devis est fourni avant toute intervention nécessitant des pièces ou une opération complexe. Pour les interventions à distance, un tarif horaire ou forfaitaire peut être appliqué. Les devis sont valables 30 jours.

Diagnostic : le diagnostic est offert lorsqu'il est suivi d'une réparation acceptée. En cas de refus du devis après diagnostic, des frais de diagnostic peuvent être facturés ; leur montant est communiqué au client avant toute intervention.

5. Vente de matériel reconditionné

Le matériel proposé à la vente est du matériel d'occasion ou reconditionné, testé et vérifié avant expédition. Son état (bon état, très bon état, etc.) et ses caractéristiques sont précisés dans l'annonce ou sur le devis. Les photographies n'ont pas de valeur contractuelle.

Réserve de propriété : le matériel vendu reste la propriété de PC REPAIR 41 jusqu'au paiement intégral du prix.

Les biens vendus bénéficient des garanties légales décrites à l'article 9.

6. Prix et paiement

Les prix sont indiqués en euros. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Le paiement est exigible :

- à la fin de l'intervention à distance ;
- avant l'expédition du matériel réparé ou vendu ;
- ou aux conditions indiquées sur le devis.

Modes de paiement acceptés : virement bancaire, PayPal, paiement sécurisé LeBonCoin. Une facture est remise pour chaque prestation ou vente. Les coordonnées bancaires nécessaires à un règlement par virement sont communiquées sur le devis ou la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités au taux annuel de 12 % s'appliquent de plein droit dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire. Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement est également due (articles L.441-10 et D.441-5 du code de commerce). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

7. Délais

Les délais indiqués lors du devis ou du contact initial sont des estimations. Ils peuvent varier selon la disponibilité des pièces, la complexité de la panne ou la charge d'activité.

8. Limites de responsabilité

PC REPAIR 41 ne peut être tenu responsable :

- des pertes de données causées par une panne préalable ;
- des défauts liés à l'usure normale des composants ;
- des dommages causés par des tiers ou par un mauvais usage du matériel ;
- de l'échec d'une récupération de données (résultat non garanti).

Le client est responsable de la sauvegarde de ses données avant toute intervention, sauf si la panne empêche toute sauvegarde.

9. Garanties

Garantie légale de conformité : les biens vendus (matériel reconditionné ou d'occasion) bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation). Pour les biens d'occasion, cette garantie est de douze (12) mois à compter de la délivrance ; pendant ce délai, le client n'a pas à prouver l'existence du défaut de conformité.

Garantie des vices cachés : le client peut également invoquer la garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

Garantie commerciale : en complément des garanties légales ci-dessus et sans y porter atteinte, PC REPAIR 41 offre une garantie commerciale de 3 mois sur le matériel reconditionné vendu, ainsi qu'une garantie de 30 jours sur la main-d'œuvre des réparations. Les pièces neuves bénéficient de la garantie constructeur lorsqu'applicable.

Exclusions : les garanties commerciales ne couvrent pas les chutes, chocs, dommages liquides, les manipulations du client après réparation, les surtensions, virus ou mauvaises installations logicielles ultérieures, ni l'usure normale des composants.

10. Droit de rétractation

Pour les contrats conclus à distance avec un consommateur, un délai de rétractation de 14 jours s'applique dans les conditions suivantes :

Vente de biens : le client dispose de 14 jours à compter de la réception du bien pour se rétracter, sans avoir à se justifier. Les frais de retour sont à sa charge. Un modèle de formulaire de rétractation figure en annexe.

Dépannage à distance exécuté immédiatement : à sa demande expresse, la prestation débute avant la fin du délai de rétractation ; le client reconnaît alors renoncer à son droit de rétractation une fois la prestation pleinement exécutée (article L221-28 du Code de la consommation).

Réparations en atelier : le droit de rétractation s'applique tant que la réparation n'a pas débuté.

11. Données personnelles (RGPD)

Les données communiquées par le client (nom, coordonnées, informations sur le matériel) sont collectées uniquement pour la gestion de la prestation ou de la vente et de la relation client. Elles ne sont ni revendues ni transmises à des tiers, hors prestataires strictement nécessaires (transporteur, service de paiement). Elles sont conservées le temps nécessaire à la prestation, puis pour la durée des obligations légales (notamment comptables).

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer à l'adresse contact.pcrepair41@gmail.com. Il peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

12. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige, après avoir tenté de le régler directement auprès de PC REPAIR 41.

Médiateur compétent : [À COMPLÉTER — nom, adresse postale et site internet du médiateur de la consommation auquel PC REPAIR 41 a adhéré].

13. Matériel non récupéré ou non payé

À l'issue de la réparation, le client est informé de la disponibilité de son matériel. Passé un délai de trois (3) mois après cette information, sans récupération ni paiement, le matériel pourra être considéré comme abandonné. Des frais de stockage pourront être appliqués.

14. Force majeure

La responsabilité de PC REPAIR 41 ne saurait être engagée en cas d'inexécution due à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

15. Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité (voir article 12 – médiation de la consommation). À défaut d'accord, le consommateur peut saisir la juridiction de son choix conformément aux règles de droit commun. Pour les clients professionnels, compétence est attribuée aux tribunaux du ressort de Blois (41).

16. Acceptation et entrée en vigueur

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve avant toute commande ou intervention. Les présentes CGV entrent en vigueur à la date de leur publication ; la version applicable est celle en vigueur à la date de la commande.

Annexe — Formulaire type de rétractation

(À compléter et à renvoyer uniquement en cas de rétractation)

À l'attention de PC REPAIR 41 – Audrick Lampson, 9 Route du Château, 41400 Monthou-sur-Cher —
contact.pcrepair41@gmail.com :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / la prestation de services (*) ci-dessous :

- Commandé le (*) / reçu le (*) : ...
- Nom du (des) consommateur(s) : ...
- Adresse du (des) consommateur(s) : ...
- Signature (uniquement en cas de notification sur papier) : ...
- Date : ...

() Rayez la mention inutile.*